



APPEL À AMPLIFIER LA MOBILISATION

Le 18 février dernier, le Premier Ministre annonçait un complément de traitement indiciaire de 183 euros pour la filière socio-éducative. A ce jour, après de multiples interpellations de la DAP comme du Ministère et de Matignon, et alors que la colère des personnels ne cesse de gagner du terrain, nos organisations syndicales restent sans réponse officielle quant à son octroi aux personnels exerçant en SPIP. Comment nier que la prise en charge globale d'une personne passe par un accompagnement socio-éducatif et a pour but sa réinsertion sociale dans le but de prévenir la récidive et que nous assurons donc au quotidien les missions de travailleurs sociaux ?

Afin de faire entendre leur voix et obtenir une vraie reconnaissance de notre identité professionnelle, la CGT IP et l'UFAP UNSa Justice appellent les personnels des SPIP à amplifier la mobilisation déjà en cours et :

- **À signer et diffuser largement la pétition sur ce lien : <https://chnng.it/nm4YP99t5S> afin de revendiquer autant notre attachement à la filière socio-éducative qu' à la revalorisation qui nous est ainsi due**
- **À multiplier les actions locales le jeudi 07 AVRIL 2022 à l'occasion de la journée mondiale de la santé, sous un ou plusieurs formats à définir localement**

N'hésitez pas à nous transmettre les modalités d'actions que vous souhaitez mettre en place et à nous envoyer des photos de vos mobilisations ainsi que les éventuels communiqués qui en résulteront aux adresses suivantes : spip.cgt@gmail.com et ufap.spip@gmail.com

N'en déplaise à certain.es, cette prime nous revient de droit ! Une promesse est une dette, nous écarter serait une négation de l'ADN des SPIP ; Alors continuons le combat et faisons-nous entendre !

Paris, le 01/04/22

La CGT IP et l'UFAP UNSa Justice